

POURQUOI LA LUZERNE NE DOIT PAS DISPARAITRE DE NOS CAMPAGNES

La luzerne est un fourrage riche en protéines (2400kg/Ha) destiné aux animaux d'élevage. Ses qualités environnementales sont reconnues par tous.

Elle peine toujours à résister au déclin en raison d'une moindre attractivité économique**. Ainsi, la luzerne est cultivée en France sur environ 330 000 ha aujourd'hui contre 1 million d'hectares en 1960.



Pourquoi il est de l'intérêt de la collectivité de soutenir la luzerne ?

- Parce que la luzerne contribue à nourrir les élevages européens avec **des protéines végétales, sans OGM, parfaitement tracées**. Ce qui présente plusieurs avantages :
- Répondre à une demande sociétale grandissante de « **relocalisation** » de notre alimentation
- Diminuer notre **dépendance aux importations**. Cette situation, néfaste sur la balance commerciale, nous fragilise sur un plan stratégique. La pérennité des approvisionnements hors UE n'est pas garantie en raison de la demande de la population mondiale en produits laitiers et carnés. La Chine achète plus de 60% du soja exporté par l'Amérique du sud.
- Diminuer de ce fait la « **déforestation importée** » :1 ha de luzerne en France évite potentiellement la déforestation de 2,4 hectares de forêt amazonienne. ***

Pourquoi il est de l'intérêt de la collectivité de soutenir la luzerne ?

Parce que la luzerne **protège l'environnement**. En effet c'est une plante semi pérenne (3 ans), qui n'est désherbée qu'une seule fois en 3 ans, à l'implantation, et reçoit zéro engrais azoté. Conséquences :

- Elle favorise la **biodiversité**. Une étude du Muséum National d'Histoire Naturelle**** a montré que les populations d'oiseaux et de papillons sont de 2 à 10 fois plus nombreuses et les ruches sont 2 fois plus productives dans un champ de luzerne que dans une culture voisine.
- Elle protège la **qualité de l'eau**. Les Agences de l'eau encouragent fortement (sans indemnisation) l'implantation de luzerne sur les zones de captage. La luzerne a la capacité à utiliser les excès d'azote du sol avant d'absorber l'azote de l'air.

Pourquoi il est de l'intérêt de la collectivité de soutenir la luzerne ?

- Elle évite les émissions de gaz à effet de serre (0 engrais azoté)
- Elle stocke du carbone. La luzerne a un bilan carbone positif, en incluant l'énergie utilisée pour sa déshydratation.
- Grace à son **système racinaire** profond et abondant qui participe à la biodiversité des sols, la **luzerne** lutte contre l'érosion des sols, favorise le décompactage des sols et leur hydromorphie.
- Parce qu'elle est **génératrice d'emplois industriels essentiellement en zone rurale**. Par exemple, en France la luzerne déshydratée génère 1 500 emplois directs et indirects dans des zones à très faible capacité de reconversion.

- La luzerne est indispensable en **agriculture biologique** dans les systèmes de grandes cultures. Il serait opportun de trouver un débouché à ces productions parfois éloignées des zones d'élevage.
- La transformation industrielle de la luzerne est un atout indispensable pour créer plus de **valeur ajoutée** ainsi que des **débouchés supplémentaires**, et permet des **innovations structurantes**.

2- LES DEMANDES DE LA FILIERE LUZERNE DESHYDRATEE

- Dans le cadre de la future PAC :
- La mise en place d'éco-schème spécifiques à la luzerne pour en rémunérer les externalités positives au bénéfice de nos concitoyens. Cela passe notamment par la mise en place de gestion différenciée de la récolte en laissant une bande de luzerne non fauchée.
- L'éligibilité de la luzerne déshydratée au mécanisme **d'aide au stockage privée** en cas de crise des capacités d'achat des éleveurs (laitiers par exemple).

2- LES DEMANDES DE LA FILIERE LUZERNE DESHYDRATEE

Dans le cadre des programmes de recherche européens :

L'intégration des fourrages vert dans les **programmes européens de recherche**

- **agronomique** : développement et d'innovation couvrant les techniques liées au changement climatique, à la diminution des produits phytopharmaceutiques, à l'amélioration variétale
- **nutritionnelle** : impact de la consommation de luzerne par les ruminants, volaille sur la réduction des émission de CO₂.

REFERENCES

- *vs 7 millions d'ha de blé et orge par exemple.
- *** 1 ha de luzerne produit 2,4 tonnes de protéines, contre 0,9 tonne pour le soja.
- **** Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes Contribution à la décision publique
<https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000203.pdf>
- **Contact :**
- Eric Guillemot, +33 (0) 6 14 63 89 24, CIDE Asbl